
Don de ses dépouilles d'églises par la commune de Morsang-sur-Orge (Seine-et-Oise), lors de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Don de ses dépouilles d'églises par la commune de Morsang-sur-Orge (Seine-et-Oise), lors de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 152;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39248_t1_0152_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Suit la lettre des administrateurs et procureur général syndic du département du Lot (1).

« Cahors, le 30 brumaire an II de la République française, une, indivisible et impérissable.

« Législateurs,

« La raison a fait aujourd'hui un grand pas dans cette commune, la ci-devant église épiscopale a été consacrée à la célébration du culte, le seul qui convienne à des hommes libres, celui de la raison et de la philosophie. Les autels, les tableaux, les bénitiers et tout ce que la superstition imagina dans son délire, ont disparu; la statue de la liberté est le seul ornement de cet édifice, tout le peuple, toutes les autorités constituées ont assisté à cette cérémonie, la joie était peinte sur tous les visages, on a chanté des hymnes à la liberté, des orateurs ont prononcé des discours qui ne respiraient que l'amour de la Révolution, la prospérité de la Montagne l'abandon des biens entre frères et des vœux les plus ardents pour le succès de nos armes sur nos ennemis, la destruction des rois et l'établissement de la République universelle.

« Les habitants de Cahors ont franchi le joug des préjugés, le même jour a vu la destruction des croix et la dédicace d'un temple à la raison. Deux prêtres (Demeaux et Valette), tous les deux curés, ont déclaré en face du peuple qu'ils n'étaient que des charlatans et ils ont abdiqué leur prêtrise; le peuple a donné de vifs applaudissements à cet acte patriotique.

« Jouissez, législateurs, de votre ouvrage car c'est vous (*sic*) et par vous que la superstition disparaîtra de dessus la surface de l'univers, que les tyrans seront exterminés et que tous les peuples ne feront qu'un peuple de frères.

« Restez à votre poste, représentants, achetez la pénible mais la glorieuse carrière que vous vous êtes imposée, soyez assurés que vos noms seront bénis à jamais par tous les peuples chez lesquels la raison a quelque empire.

« Les administrateurs et procureur général syndic du département du Lot.

(Suivent 8 signatures.)

Suit la lettre du citoyen Régulus Boyer, instituteur national au Mans (2).

Le citoyen Régulus Boyer, instituteur national au Mans, à la Convention nationale.

« Décadi dernier nous avons célébré la fête de la Raison avec toute la pompe qui devait accompagner cette cérémonie régénératrice; tous les citoyens étaient sous les armes ainsi que la troupe qui se trouvait alors dans notre ville. On portait en triomphe les bustes des grands hommes qui ont préparé la Révolution

et de ceux qui, ayant travaillé à la faire, l'ont scellée de leur sang.

« La ci-devant cathédrale était purgée de tous les attributs de la superstition et décorée de ceux du patriotisme. L'autel était métamorphosé en une montagne sur laquelle étaient élevées les trois déesses de la liberté, de la justice et de la vérité, représentées dans la personne de trois jeunes filles vertueuses et patriotes. Garnier, représentant, a prononcé un des discours les plus éloquents que j'aie jamais entendu de ma vie. On a chanté des hymnes patriotiques pendant lesquels les dons tombaient en foule au pied de la Montagne.

« Nous nous sommes rendus ensuite sur la place des Halles, où les cris de : *Vive la République!* ont été mille fois répétés pendant que la flamme dévorait un monceau de chappes, de petits Bons Dieux, de missels et d'autres instruments magiques de cette espèce. Un repos fraternel a suivi cet office, et nous avons porté des toasts à la raison, à la liberté, et à l'égalité, ainsi qu'à nos dignes représentants, dont le génie fait faire au peuple français des pas de géant dans la carrière du bonheur.

La commune de Morsang-sur-Orge vient faire hommage à la patrie de tous les hochets ecclésiastiques pour être purifiés au creuset national, et faire ronfler contre les tyrans des canons plus effectifs que la foudre romaine (1).

Suit la lettre de la commune de Morsang-sur-Orge (2).

La commune de Morsang-sur-Orge, département de Seine-et-Oise, à la Convention nationale.

« Citoyens législateurs,

« Le cri de la patrie, notre mère commune et les lois sages que vous avez dictées n'ont pas eu plutôt frappé nos oreilles, que tous nos concitoyens réunis avec nous, et d'un même accord, nous ont chargés de venir vous donner une preuve constante de leur soumission à ces mêmes lois qui seront pour toujours la règle de leurs mouvements et le guide de leurs volontés. Pour vous en convaincre, nous venons déposer entre vos mains toutes les richesses qui dépendent d'eux, renfermées dans les vases d'or, d'argent et ustensiles de cuivre qui servaient jadis aux cérémonies de notre culte.

« Ils osent encore, pour prouver évidemment le plaisir qu'ils ressentent en jouissant de la liberté que vous leur avez donnée, vous offrir tout ce qui dépend d'eux, et dont vous pouvez disposer entièrement, jusqu'à leur existence même.

« Voilà l'émission générale des vœux de ceux qui demeurent, avec les sentiments les plus filiaux et l'union la plus parfaite, vos concitoyens qui ont signé avec nous. »

(Suivent 22 signatures.)

(1) Archives nationales, carton C 234, dossier 820.

(2) Premier supplément au Bulletin de la Convention nationale du 6^e jour de la 1^{re} décade du 3^e mois de l'an II (mardi 26 novembre 1793).

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 166.

(2) Archives nationales, carton C 233, dossier 806.